



Compte-rendu du conseil municipal du 06 juin 2016

Ce compte rendu sommaire vous permet de connaître l'ensemble des décisions prises par le Conseil Municipal d'Assieu.

Excusé : Jacqueline FIGUET

Approbation des procès-verbaux des réunions du Conseil Municipal du 12 avril et 26 avril à 14 « voix » sur 14 « présents ».

Une correction est à apporter au dernier compte rendu : le coût du pont du Richoud est de 410 000€.

□ **Compétences de maîtrise d'ouvrage relatives à la distribution publique d'électricité et de gaz transférée au SEDI – Convention de mise à disposition des biens**

En 1994, le Conseil Municipal a adhéré au SEDI. Cette adhésion implique le transfert au SEDI - Syndicat des Energies du Département de l'Isère, des compétences relatives à l'exercice de la maîtrise d'ouvrage des réseaux publics de distribution d'électricité et de gaz de la commune. Ce transfert de compétences entraîne un certain nombre de conséquences, tant sur le plan juridique, patrimonial, budgétaire, pratique que comptable. Monsieur le Maire précise que la mise à disposition porte sur les ouvrages de distribution publique d'électricité et de gaz concédés et concerne les biens dont le montant de l'inventaire s'élève à : **946 829,73 €** pour la distribution publique d'électricité.

Ce patrimoine ayant précédemment été transféré au SIE Roussillon – Vienne Sud – Beaurepaire, et celui-ci ayant été dissous suite à l'arrêté préfectoral n° 2014353-0029 en date du 19 décembre 2014, et conformément à la délibération de liquidation prise par le SIE en date du 22 juin 2015, ce dernier a été directement transféré au SEDI.

Cette mise à disposition n'entraîne donc aucune opération au niveau de la commune, et il n'y a plus de crédits à ouvrir au budget pour les opérations de mise à disposition.

Une convention de mise à disposition précise ces modalités. Le transfert porte sur l'ensemble des immobilisations qui figurent à l'actif de la commune, et qui concerne le réseau de distribution d'électricité : représentant un montant de **946 829,73 €** et le réseau de distribution de gaz : (Néant)

Cette mise à disposition se fait à titre gratuit. Le bien ne sort pas du patrimoine communal. Cependant, la gratuité ne dispense pas la nécessité d'un procès-verbal.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, à l'unanimité décide d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention avec le SEDI pour la mise à disposition des biens liée au transfert des compétences de maîtrise d'ouvrage relatives à la distribution publique d'électricité et de gaz, d'approuver le procès relatif aux immobilisations transférées et d'approuver la liste des emprunts transférés.

□ **Point sur le personnel**

Evolution d'un Adjoint technique de 1^{ere} classe en Adjoint technique principal de 2^e classe.

Le poste d'adjoint administratif de 29h sera supprimé (mutation de l'agent depuis le 01/01/2015).

Un poste d'attaché de 7h sera créé pour l'agent qui assure cette mission en cdd depuis le 05/01/2015.

Le poste d'adjoint technique de 24h de l'agent en loge maladie depuis 2000 sera supprimé (agent en retraite).

☐ **Travaux bâtiments communaux**

Travaux cabinet infirmières

Les travaux de démolition des murs intérieurs (cloisons) ont débutés le 06 juin. Fin des travaux prévus le 01/08/2016.

Travaux salle polyvalente

Les plans de l'architecte ont été présentés : construction d'un nouveau WC pour les personnes à mobilité réduite (mise aux normes accessibilité). Travaux si possible pour 2017.

☐ **Plaques et rues**

La commission a fait 3 équipes de repérage dans le village pour faire un état des plaques de rue, des numéros ou des noms manquants. Prochaine réunion : 20 juin à 19h30.

☐ **Travaux voirie**

L'ancien pont du Richoud a été évacué. Les engins sont arrivés pour la construction des fondations dont les travaux vont durer environ jusqu'au 20 juin 2016.

Trottoir Trievoz : les travaux vont débuter et seront finis en juillet

Revêtement rue des Crès : travaux vont commencer cet été

Enfouissement des réseaux rue de la Coquillonne : travaux prévus fin juin 2016.

☐ **Ecole –vie scolaire**

Pédibus

Le 06 juin à 8h30 débute la première ligne pour une dizaine d'enfants accompagnés.

Les arrêts ont été matérialisés par les petits pas de peinture blanche et signalés par des affiches plastifiées sur les poteaux. Les enfants ont tous reçu un gilet jaune.

Ecole

Il y a 9 enfants de moins que prévu à la rentrée prochaine. Suite à la réforme des programmes du cycle 3 il faut changer les livres : coût environ 1600€. Pas de classe verte sur l'année 2016-2017.

☐ **PLU – Règlement**

Le règlement écrit du PLU a été présenté et amendé par le conseil. Une autre séance de travail permettra de finaliser ce règlement. **Le 16 juin 19h : réunion publique PLU**

Fin de séance à 23h45

Prochain Conseil Municipal 12/07/2016 à 20h